FENVAC > Actualités des associations membres > Crash du vol ET302 de l'Ethiopian Airlines : l'association des familles de (...)

Crash du vol ET302 de l'Ethiopian Airlines : l'association des familles de victimes est créée

samedi 8 juin 2019, par Thémis

« VOL ET302 : Solidarité et Justice », l'association des familles de victimes françaises du crash du vol Ethiopian Airlines du 10 mars 2019 est créée

Samedi 8 juin 2019, la FENVAC a organisé à la demande des familles des 9 victimes françaises de l'accident aérien du 10 mars 2019, une rencontre en vue de la création d'une association.

Après des discussions autour des statuts reprenant des valeurs chères à la Fédération telles que la justice et la prévention notamment, le conseil d'administration de l'association « VOL ET302 : Solidarité et Justice » a été élu, avec à sa tête une jeune femme dynamique, ayant perdu son frère dans l'accident.

De nombreux projets animent d'ores et déjà les familles qui, ensemble, ont décidé de se mobiliser pour que justice soit faite et que les responsabilités soient engagées et reconnues. Elles souhaitent prendre part pleinement aux actions en cours, concernant tant la procédure civile que pénale. A cette fin, l'association entend déposer prochainement une demande d'agrément auprès du Ministère de la Justice pour pouvoir se constituer partie civile dans l'information judiciaire ouverte en France. A terme, les familles projettent de s'engager et participer à toute action permettant d'améliorer la sécurité du transport aérien.

La création de cette association représente un élan considérable pour ces familles fatalement rassemblées par ce drame et offre un lieu d'expression dédié à l'incontestable solidarité née entre elles. La FENVAC leur apportera son aide et son soutien dans la durée.